

### Points clés

4 départements en vigilance orange canicule et 3 départements en vigilance jaune canicule

Depuis le début de l'épisode de chaleur : après une hausse progressive des recours pour pathologies liées à la chaleur dans les 2 réseaux (OSCOUR® et SOS Médecins), diminution au cours de la journée d'hier

Pour la journée d'hier (24/06) :

- 21 passages aux urgences pour pathologies liées à la chaleur ; 52 % d'entre eux concernaient des adultes de 75 ans et plus (n=11). Près de 6 passages sur 10 ont été suivis d'une hospitalisation (57 %).
- 24 consultations SOS Médecins pour pathologies liées à la chaleur ; 42 % d'entre elles concernaient des adultes de 75 ans et plus (n=10).

### Points de situation

**Bilan des départements en vigilance canicule dans la région**

- Au **24/06/2017** en **Auvergne Rhône-Alpes**, 4 départements sont placés en vigilance orange: **Ardèche, Drôme, Isère, et Rhône**, 3 départements en vigilance jaune: **Ain, Savoie et Haute-Savoie** (cf. Figure 1)

Analyse de la situation sanitaire régionale – données du 24/06/2017

• **Descriptif des données OSCOUR sur la région :**

- L'activité en lien avec la chaleur diminue pour la journée du 24/06, sous réserve de la complétude des données.
- 21 passages pour pathologies en lien avec la chaleur (PLC) ont été recensés le 24/06 contre 41 le 23/06. L'Isère et le Rhône, encore placés en vigilance orange canicule le 24/06, représentent 57 % de ces passages (cf. tableau page suivante).
- 52 % des passages aux urgences pour PLC pour la journée d'hier concernent les 75 ans et plus. Près de 6 passages sur 10 ont été suivis d'une hospitalisation (57%).

• **Descriptif des données SOS M. sur la région :**

- Stabilisation du nombre de consultations liées à la chaleur
- 24 consultations SOS Médecins pour PLC ont été rapportées pour la journée du 24/06 contre 25 le 23/06. Le Rhône, encore placé en vigilance orange canicule le 24/06 représente 46 % de ces consultations (cf. tableau page suivante).
- 42 % des consultations de SOS Médecins pour PLC concernent les 75 ans et plus.

• **Descriptif de l'activité globale sur la région :**

- Avec la consolidation des données OSCOUR®, une légère augmentation est observée sur la journée de lundi (19/06) sans pouvoir l'attribuer à un effet de la chaleur actuelle. Pas d'autre variation notable n'a été observée depuis le début de l'épisode.
- L'activité des associations SOS Médecins n'enregistre pas de variation notable depuis le début de la période.

### Autres informations utiles :

Samedi 24 juin, le changement de masses d'air permet une amélioration progressive de la qualité de l'air (Source: Air Rhône-Alpes).

On n'observe pas d'augmentation des consultations SOS et passages aux urgences pour asthme tous âges confondus.

## 1 – Synthèse de la situation météorologique

**Figure 1 : Carte régionale des niveaux de vigilance canicule départementaux en région Auvergne Rhône-Alpes (Source : Météo France, carte de vigilance du 24/06/17 à 16h)**



Sur la France métropolitaine, seuls les 4 départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes sont encore placés en vigilance orange canicule le 24/06/2017 à 16h00.

- Niveau 1 : Veille saisonnière
- Niveau 2 : Avertissement chaleur
- Niveau 3 : Alerte canicule
- Niveau 4 : Mobilisation générale

## 2 – Détail départemental des recours pour pathologie en lien avec la chaleur

Dans les structures d'urgence (nombre de passages tous âges, données à J-1) :

Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône	Savoie	Haute-Savoie
0	2	0	0	0	7	4	0	1	5	1	1

Dans les associations SOS Médecins (nombre de consultations tous âges, données à J-1) :

Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône	Savoie	Haute-Savoie
(*)	(*)	(*)	(*)	(*)	3	3	(*)	2	11	3	2

(\*) : Pas d'association SOS Médecins sur ce département

## 3 – Recommandations

**Une période de canicule peut entraîner un risque pour la santé des personnes exposées. Il ne faut donc pas attendre d'observer une variation des indicateurs sanitaires pour mettre en place les mesures de prévention recommandées par le PNC.**

- Afin de prévenir ce risque, les principales recommandations à adresser à la population sont listées ci-dessous : Pour tous et tout particulièrement pour la personne âgée, la femme enceinte, le bébé ou la personne en situation de handicap, il est nécessaire de boire régulièrement de l'eau ; mouiller son corps et se ventiler ; manger en quantité suffisante ; éviter les efforts physiques ; ne pas boire d'alcool ; maintenir son habitation au frais en fermant les volets et les fenêtres le jour, et en les ouvrant la nuit ; passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...) ; donner et prendre des nouvelles de ses proches.

**Les conseils de prévention, ainsi que les outils élaborés par le Ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France sont en ligne :**

- [http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/evenement\\_climatique/canicule/canicule-outils.asp](http://www.inpes.sante.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-outils.asp)
- <http://www.social-sante.gouv.fr/canicule>

**Ligne Canicule Info Service** (ouverte à partir du premier épisode de chaleur) : **0 800 06 66 66**

## 4 – Méthodologie

**Le « Système d'alerte canicule et santé » (Sacs)**

- Le système d'alerte canicule santé (Sacs), prévu dans le cadre du Plan National Canicule (PNC), s'étend du 1er juin au 31 août. Il est coordonné par Santé Publique France et les Cire au niveau régional.
- L'objectif principal de ce système est **de prévenir un fort impact de la chaleur sur la santé de la population.**
- L'activation des niveaux de vigilance dépend de l'expertise de Météo-France qui s'appuie sur les probabilités d'atteinte ou de dépassement simultané des seuils par les indices biométéorologiques (IBM) minimum et maximum au cours d'une même journée, et de facteurs aggravants tels que l'humidité, l'intensité de chaleur ou les éventuelles dégradations orageuses. Les IBM (minimal/maximal) correspondent à la moyenne des températures (minimales/maximales) prévues par Météo-France pour les 3 jours à venir (J, J+1, J+2).
- Le PNC prévoit notamment, dès le passage en vigilance orange canicule, **l'analyse quotidienne et à l'échelle départementale des recours pour des pathologies liées à la chaleur** via les données des services hospitaliers d'urgence (réseau OSCOUR®) et des associations SOS Médecins. Ces regroupements sont constitués des passages aux urgences avec un codage diagnostique d'« hyperthermie et coup de chaleur », d'« hyponatrémie » et de « déshydratation », et des consultations SOS Médecins, codées en « coup de chaleur » ou « déshydratation ».

## 5 – En savoir plus

Situation météorologique : [Carte de vigilance de Météo-France](#)

Surveillance de la canicule : [Santé Publique France](#)

Qualité de l'air : Site Air Rhône-Alpes : <http://www.air-rhonealpes.fr/indice/atmo>

Site ATMO Auvergne : <http://www.air-rhonealpes.fr/indice/atmo>

## Le point épidémiologique

Le point épidémiologique présente l'évolution de la situation sanitaire régionale au jour le jour, sur la base des données effectivement transmises chaque jour par les partenaires fournisseurs. À J+1 certaines données peuvent être incomplètes

Le PE propose des éléments descriptifs pertinents pour l'aide à la décision des autorités sanitaires.

En revanche, il n'a pas vocation à réaliser un bilan complet de l'épisode de vigilance canicule en cours.

**Remerciements :**

Nous tenons à remercier les partenaires qui nous permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance.

**Directeur de la publication :**

François Bourdillon  
Santé Publique France

**Comité de rédaction :**

L'équipe de la Cire Auvergne Rhône-Alpes

Responsable :

Christine SAURA

Equipe :

Julien BERRA

Delphine CASAMATTA

Jean-Loup CHAPPERT

Sylvette FERRY

Erica FOUGERE

Philippe PEPIN

Isabelle POUJOL

Guillaume SPACCAFERRI

Alexandra THABUIS

Emmanuelle VAISSIERE

Jean-Marc YVON

**Diffusion :**

Cire Auvergne-Rhône-Alpes

ARS Auvergne-Rhône-Alpes

241, rue Garibaldi

CS 93383

69 418 LYON Cedex 03

Tel : 04 72 34 31 15

Fax : 04 72 34 41 55

Mail : [ars-ara-cire@sante.fr](mailto:ars-ara-cire@sante.fr)

Retrouvez nous sur : [santepubliquefrance.fr](http://santepubliquefrance.fr)

Twitter : [@sante-prevention](https://twitter.com/sante-prevention)